



Conseil exécutif

Cent troisième session
Málaga (Espagne), 9-11 mai 2016
Point 3 c) de l'ordre du jour provisoire

CE/103/3(c)
Madrid, 16 mars 2016
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général

Partie I : Tendances du tourisme et activités

c) Priorités et vision de la Direction

I. Introduction

1. Les priorités et la vision de la Direction pour 2016 proposées ci-après sont en accord avec le programme de travail 2016-2017 approuvé par l'Assemblée générale à sa vingt et unième session à Medellín [A/21/8(I)(a)]. Elles ont été définies en prenant en considération :

- a) Les tendances actuelles à l'échelle mondiale ayant des effets sur le secteur du tourisme : évolutions technologiques, transformation des modèles d'activité économique, préoccupations accrues en matière de sûreté et de sécurité, lenteur de la croissance économique et reprise non créatrice d'emplois ; et
- b) Le cadre international formé par le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les objectifs de développement durable, l'Accord de Paris sur les changements climatiques et la proclamation, par l'Assemblée générale des Nations Unies, de l'année 2017 « Année internationale du tourisme durable pour le développement ».

II. Priorités pour 2016-2017

2. **Promouvoir la sûreté et la fluidité des voyages.** Le secteur du tourisme subit de plus en plus les effets des problèmes et des risques en matière de sûreté et de sécurité. Des destinations chaque fois plus nombreuses font face aux conséquences de crises d'origine naturelle ou humaine qui menacent le secteur et les bienfaits qu'il peut apporter. Les problèmes de sécurité sont susceptibles, par ailleurs, de remettre en question les progrès récents pour faciliter les voyages à travers le monde. La priorité devrait aller aux activités permettant de faire une place au tourisme dans les grandes lignes d'action en matière de sûreté et de sécurité aux échelons national, régional et international, ainsi que dans la préparation aux crises et la gestion des crises, y compris la communication en temps de crise. Il conviendrait, en même temps, de rendre les voyages plus faciles, que ce soit du point de vue de l'obtention des visas comme de celui de la connectivité.



3. **Renforcer le rôle des technologies dans le tourisme.** Les progrès technologiques modifient le comportement des consommateurs, les modèles d'activité économique et la gestion des destinations. La priorité devrait aller aux mesures visant à améliorer la connaissance et à promouvoir l'échange de savoir concernant l'impact des technologies sur ces éléments et à favoriser l'utilisation des technologies pour accroître la durabilité et la compétitivité des destinations.

4. **Placer la durabilité au cœur du développement du tourisme et promouvoir le rôle du tourisme durable dans le développement.** La contribution du tourisme aux objectifs de développement durable, l'expansion des Observatoires du tourisme et les activités au titre du programme sur le tourisme du Cadre décennal devraient aller dans le sens de la promotion des politiques et des pratiques en faveur d'un tourisme durable et de la défense du principe selon lequel « croissance et durabilité n'entrent pas en contradiction ». En outre, l'année 2017 ayant été proclamée « Année internationale du tourisme durable pour le développement », il faudrait privilégier les actions permettant une meilleure connaissance des liens entre tourisme et développement ainsi que le travail de plaidoyer concernant le rôle du tourisme durable au service du développement et de l'inclusion dans toutes les sociétés.

III. Suites à donner par le Conseil exécutif

5. Le Conseil exécutif est invité à soutenir les priorités et la vision de la Direction en accord avec le programme de travail 2016-2017.